

"...L'inquiétude des pistes achevées est mon viatique..."

Rabah Belamri in "Pierres d'Equilibre", le Noroît, 1993.

"... Les hommes qui m'ont fait la cour et dont j'ai repoussé

les avances disent que je suis dépourvue de féminité et que je déteste les hommes. Ceux qui travaillent pour le compte de Dieu, de la patrie et des rois du pétrole disent que je travaille pour le compte de Satan et que j'incite à la débauche, à la liberté sexuelle. Les hommes qui aiment les paysans et les ouvriers disent que je préfère les femmes aux travailleurs et que je crois davantage à la lutte des sexes qu'à la lutte des classes... à leurs yeux je suis une alliée du colonialisme, de l'impérialisme et du sionisme... et ceux qui aiment la patrie pour Dieu, et en Dieu, disent que je suis l'alliée du communisme international, car le mot de "classe" revient assez souvent dans mes écrits..."

Nawal Saadaoui, romancière égyptienne (Interview donnée à la revue "El Quantara", 1er trimestre 1994, Ed. Institut du Monde Arabe).

Militantisme féminin : Algérie et immigration

Zebeïda CHERGUI

U n peu d'histoire

C'est au début du siècle qu'émerge la question féminine dans le monde arabo-méditerranéen (1). Les guerres coloniales ont ébranlé les assises de ces sociétés en jetant sans distinction hommes et femmes dans les luttes de libération, comme en Algérie par exemple. Alors s'instaure une dimension féminine nouvelle, déplacée du champ traditionnel (tribal) dans lequel elle était jusque là circonscrite, la famille, le clan, pour atteindre une dimension sociale.

Les pays ayant accédé à l'indépendance mettent en place des Unions de femmes, officines du Parti Unique, ou directement du pouvoir d'Etat, appareils idéologiques au service de leurs mots d'ordre.

La question féminine ne s'est jamais énoncée de façon spécifique et autonome, à l'exception de l'Egypte, entre les deux guerres, qui a connu des manifestations de rue spectaculaires. Elle a toujours été intégrée dans les programmes économiques et sociaux des Etats.

L'instruction obligatoire et le travail pour tous sont inscrits dans leur Charte ou leur Constitution. Dans la pratique, ces "vœux pieux restent "sans danger" parce qu'ils sont battus en brèche par la culture familiale qui en limite la portée en leur substituant des stratégies matrimoniales.

Les pays arabes ont sans doute adopté le concept européen d'Etat (2) à travers la main mise sur les moyens de production, l'armée, les institutions, mais en laissant intact le fonctionnement archaïque des

valeurs familiales et des conduites traditionnelles.

La mise au pas de l'enseignement, de la culture et des moyens d'information mobilisée vers "le projet étatique" a fait le reste pour "préserver" le champ de l'esprit et des mentalités des atteintes de la modernité et du progrès.

Le rôle des mythes

Malgré les assurances prodiguées par les femmes en pays d'origine comme dans l'immigration à travers leur concept d'émancipation distinct du féminisme occidental ; malgré les apaisements exprimés quant à la préservation de la vocation maternelle et de la cohésion familiale, rien n'y fait.

Une misogynie persistante s'y oppose à travers l'argument principal que toute percée sociale de la femme ouvre les portes à la dilution des mœurs.

Le mythe "guerrier" entretenu après l'indépendance de l'Algérie parcourt l'esprit des opposants à l'émancipation féminine, mythe doublement viril, qui trouve sa source, dans la victoire militaire sur l'Occident, modèle efféminé où les hommes ne sont plus ce qu'ils étaient pour avoir laissé les femmes s'approprier leur rôle.

L'entretien du mythe nationalitaire, alors qu'il n'y a plus d'ennemi aux portes du pays, se cristallise sur la femme considérée comme la faille fatale par laquelle la société peut être à nouveau pénétrée par l'ennemi, et porte la misogynie à son comble.

L'angoisse identitaire de l'algérien d'un point de vue national rejoint

l'angoisse de sa virilité, mise en danger par la femme suspectée de nourrir une fascination secrète pour le modèle européen féminin, auquel l'algérien oppose l'image inaltérée et pure de la mère et de la sœur.

Son agressivité et sa dureté proviennent de cette double angoisse. Les années 70 renforcent et confortent le mythe de l'hypervirilité avec la guerre du pétrole, victoire économique sur l'Occident après la victoire militaire.

Il n'en reste pas moins que pour les femmes, les études sont le maître mot de l'indépendance. Les jeunes filles investissent l'école comme lieu de valeurs légitimées, parce que "sérieuses" et de prestige (le diplôme) aux yeux des parents, et parce qu'elle est une alternative au peu de liberté accordée dans l'enceinte familiale. Les études représentent le gage d'un élargissement à terme de cette liberté.

Entre immigration et pays d'origine, un lien organique : la famille

Du côté des femmes, existe-t-il un programme politique, des axes d'action ou en sont-elles à formuler des aspirations ? En quoi et comment l'immigration apporte-t-elle sa contribution à la question ?

Voyons les choses de plus près entre l'Algérie et la France, pays qui accuse un durcissement de ses positions face à l'immigration (3), et où le féminisme s'essouffle depuis le début des années 80. L'Algérie, elle, est entrée dans une crise meurtrière où deux tendances, "démocratie" et "retour aux traditions", s'affrontent sans merci.

La position de la femme immigrée est déterminée par le contexte du regroupement familial : rejoindre avec ses enfants l'époux installé en France depuis quelques années, statut qui implique sa totale dépendance matérielle et morale vis-à-vis de son mari. Si des conflits viennent à surgir, la juridiction alors compétente est celle du pays d'origine, un code de la famille religieux, ou pour le moins coutumier.

La femme reste investie des valeurs authentiquement traditionnelles, surtout dans le pays d'accueil où la communauté se replie sur ses valeurs refuges, la famille. Celle-ci renvoie à une morale

sévère touchant tout particulièrement la vertu des femmes, la virginité, le mariage et la fidélité conjugale. Toutes "qualités" d'ailleurs sévèrement contrôlées dans le pays d'origine, cela va sans dire.

Les approches sur le thème : évolution ou arrêt du regroupement familial, énumération statistique, interviews, témoignages, décompte des "avancées" et des "stagnations", restent partielles, et ont pour but de mesurer, à travers le rôle "de miroir que sont les filles dans la cellule familiale" (4), le degré d'intégration de la communauté immigrée.

Faut-il entendre par intégration l'adoption de signes apparents d'émancipation ? Ceci nous semble réducteur, élude les questions fondamentales, ou

généralise à partir de cas particuliers.

L'intégration permet-elle ou non une parole de femmes, en tant que groupe social avec des revendications spécifiques ?

En attendant, les algériennes des deux côtés de la Méditerranée, traversent l'épreuve en solitaire, parfois au prix de ruptures tragiques avec la famille et le milieu, selon le principe de la "visibilité" et de "l'invisibilité" développé par A. BEGAG (5) et que je nomme "les pratiques clandestines de la liberté".

Une parole fragile et toujours en péril

Que défendent les associations féminines de part et d'autre de la Méditer-



ranée ? Les associations de femmes maghrébines en France, en tant que lieux de socialisation, mènent des actions s'appuyant sur la cuisine, la couture, la danse, la valorisation des savoir-faire traditionnels, et l'alphabétisation.

Ces problématiques — non-négligeables — les laissent à la marge des questions clés que soulève l'enjeu féminin pour les hommes et la société dans leur ensemble ; la question féminine formulée en terme de statut social.

Leur isolement entre elles, avec les associations nationales, les associations françaises et leur expérience, leur interdit une définition claire et la mise en



commun de formes d'action et d'intervention nouvelles. Cette situation les maintient dans la perpétuation de traditions folklorisées, atomisées.

En Algérie, le même courant associatif draine des tendances diverses, de la plus progressiste à la plus religieuse, et réclame (pour les plus extrémistes d'entre elles) le remplacement du Code de la Famille en vigueur (6), à dominante religieuse, par un code laïque qui légifèrerait différemment en matière de mariage, de divorce, de garde des enfants, mais défendrait aussi l'instruction et l'emploi (7).

Les associations algériennes restent circonscrites aux villes, à certains milieux, et majoritairement les femmes de l'intérieur du pays ou de milieux modestes échappent à leurs mots d'ordre. A l'inverse, en France, la catégorie

sociale touchée par les associations est plus populaire mais leurs mots d'ordre sont soumis à ce qu'en attend la société d'accueil : l'intégration.

La difficulté des remises en cause dans l'immigration

Ce qui apparaît clairement, c'est que tous les enjeux déclarés ou cachés ramènent au concept de famille. Pour ce faire, les regards se tournent vers la religion. Pour les uns, elle seule peut sauver la famille en péril "minée" par la culture occidentale. Pour les autres, c'est en la replaçant dans un cadre personnel et intime, et non plus comme religion d'Etat, que l'émergence de la famille nouvelle pourra se faire, et par conséquent la reconnaissance des droits civiques les plus élémentaires de la femme.

Une démarche de remise en question est difficile dans un environnement qui a jeté depuis longtemps le discrédit sur toute une culture, voire une civilisation. On ne peut en même temps remettre en question ses valeurs, les contester, et défendre contre l'autre, l'essence qu'on leur reproche.

La remise en cause de ses valeurs propres est perçue par la société d'accueil comme une adhésion aux siennes, donc comme une victoire sur la culture étrangère. C'est là que réside l'échec de tout changement considéré comme une trahison des siens. Il n'y a que deux camps, "le nôtre" et "le leur", celui des cultures dominées face aux cultures dominantes.

Quelle que soit la disposition d'esprit, fût-elle la plus ouverte et la plus sereine possible dans l'acceptation du changement, elle est sans cesse altérée et mise en échec par la lecture toujours dépréciative de "l'autre".

En conclusion, la femme représente dans les deux contextes un moyen d'arriver à des fins socio-politiques qui restent étrangères à ses intérêts propres. La difficulté face à laquelle elle est confrontée est que les transformations sociales directes qu'elle soulève, ne doivent pas faire oublier et faire disparaître la spécificité de sa problématique. La parole féminine autonome doit lutter contre les dérives de la généralisation et des manipulations idéologiques.

Mais ne doit-on pas convenir que la

manipulation idéologique et les amalgames sont rendus possibles par la passivité ou la non-réponse du sujet manipulé ? Cette interrogation nous force à porter le regard vers les associations, dont la vocation première est d'être un lieu d'information, de débat, de délibérations et de propositions.

Avec des événements d'importance directement liés à la problématique des femmes, les lois d'août 93 sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, et la recrudescence du terrorisme intégriste en Algérie, qui prend les femmes pour cible, n'est-il pas temps que celles-ci entrent résolument dans le débat civique ? ■

(1) Nous préférons cette définition à celle d'arabo-islamique qui élude l'existence d'arabes chrétiens au Moyen-Orient.

(2) Abdallah Laroui, *Islam et Modernité*, Ed. La Découverte, p. 47/63.

(3) Lois sur l'immigration d'août 1993.

(4-5) Azouz BEGAG, "La jeune fille d'origine maghrébine et les symboliques de la mobilité", *Hommes et Migrations*, n°1113 - Juin 1988.

(6) Le mouvement des femmes en Algérie est passé de mots d'ordre généraux à un objet de contestation précis, avec l'apparition du Code de la Famille, à la place d'une pratique mêlant la jurisprudence islamique et le droit coutumier.

(7) Manifestation de femmes (et d'hommes) du 8 Mars 1990 devant l'Assemblée Nationale à Alger.